

DECEMBRE 2021

Quel coin ?	Date de publication	Document	Que retenir ?	Quelles actions ?
 LE COIN SANTÉ	17/12/2021	Décret n°2021-1670 du 16 décembre 2021 modifiant le décret n°2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux systèmes d'information	Décret modifiant certaines modalités relatives au système d'information national de dépistage du virus de la Covid-19 (SI-DEP) et au traitement de données personnelles relatif aux vaccinations covid.	 Pour information
 LE COIN SANTÉ	17/12/2021	Délibération n°2021-146 du 9 décembre 2021 portant avis sur le décret modifiant le décret n°2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux systèmes d'information	Délibération de la CNIL relative à la modification du décret portant sur le SI-DEP, notamment sur l'ajout d'information, via une case à cocher, d'une vaccination contre la grippe concomitamment réalisée avec celle contre la covid-19. Il s'agit du deuxième avis de la CNIL sur ce décret.	 Pour information
 LE COIN SANTÉ	17/12/2021	Délibération n°2021-144 du 2 décembre 2021 portant avis sur un projet de décret modifiant le décret n°2020-551 du 12 mai 2020 relatif aux systèmes d'information	Délibération de la CNIL relative à la modification du décret portant sur le SI-DEP. Il s'agit du 1 ^{er} avis de la CNIL sur ce décret.	 Pour information
 LE COIN DE LA FRANCE	16/12/2021	Décision n°MED-2021-134 du 26 novembre 2021 mettant en demeure la société CLEARVIEW AI	Mise en demeure de la société Clearview AI qui a développé un logiciel de reconnaissance faciale à la suite de plusieurs plaintes de particuliers. Deux manquements constatés : - traitement illicite de données personnelles : collecte et utilisation de données biométriques sans base légale - absence de prise en compte effective	 ⇒ Vérifier les bases légales de chaque traitement de données personnelles

LE COIN DU DPO

veille pour vous

Icônes « Quelles actions ? » by Adrien Coquet

Quel coin ?	Date de publication	Document	Que retenir ?	Quelles actions ?
			des droits des personnes Délai de deux mois laissé à Clearview AI pour se mettre en conformité	
 LE COIN DE LA FRANCE	16/12/2021	Délibération n°MEDP-2021-002 du 6 décembre 2021 décidant de rendre publique la mise en demeure n°MED-2021-134 du 26 novembre 2021 prise à l'encontre de la société CLEARVIEW AI	Délibération de la CNIL de rendre publique la mise en demeure concernant la société Clearview AI.	 Pour information
 LE COIN DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	15/12/2021	CNIL – Refuser les cookies doit être aussi simple qu'accepter – Communiqué de presse 14 décembre 2021	La CNIL précise avoir poursuivi ses contrôles portant sur la mise en conformité des organismes ayant recours aux cookies. Une trentaine de nouvelles mises en demeure ont été adressées depuis la dernière communication de la CNIL à ce sujet en mai 2021. Ce sont donc près de 90 organismes au total qui ont été mis en demeure par la CNIL à ce sujet.	 ⇒ Vérifier la conformité de votre organisme avec les recommandations de la CNIL sur les cookies et bandeau d'informations
 LE COIN SANTÉ	09/12/2021	Décret n°2021-1584 du 7 décembre 2021 modifiant le décret n°2020-650 du 29 mai 2020 relatif au traitement de données dénommé « TousAntiCovid »	Ce décret modifie le décret de mai 2020 afin de compléter les finalités du traitement permettant aux utilisateurs de l'application de stocker sur leur téléphone mobile les justificatifs relatifs au passe sanitaire et à l'obligation vaccinale. Ils peuvent ainsi être informés de leur validité ou de recommandations sanitaires les concernant.	 Pour information
 LE COIN SANTÉ	09/12/2021	Délibération n°2021-143 du 2 décembre 2021 portant avis sur un projet de décret modifiant le décret n°2020-650 du 29 mai 2020 relatif au traitement de données dénommé	La CNIL estime que les différentes évolutions envisagées par la modification du décret du 29 mai 2021 permettent d'adresser aux utilisateurs des recommandations sanitaires ciblées. L'objectif est d'améliorer la pédagogie sur les	 Pour information

LE COIN DU DPO

veille pour vous

Icônes « Quelles actions ? » by Adrien Coquet

Quel coin ?	Date de publication	Document	Que retenir ?	Quelles actions ?
		« TousAntiCovid »	conduites à tenir et limiter la propagation du virus. Les données seront traitées uniquement en local dans le terminal de l'utilisateur. La CNIL insiste sur l'information aux personnes concernées de ces nouvelles fonctionnalités.	
 LE COIN SANTÉ	02/12/2021	CNIL – Recommandations provisoires – Contrôle qualité à distance des essais cliniques pendant la crise sanitaire Covid – Mise à jour décembre 2021	Mise à jour des recommandations de la CNIL sur la réalisation du contrôle qualité des essais cliniques dans les centres investigations au regard de la crise sanitaire liée à la Covid-19. Recommandations valables jusqu'au 31 décembre 2021.	 ⇒ Si promoteur d'études cliniques, vérifier les conditions de monitoring